

Règlement du concours et mécanique de réclame « #mystèresducampus »

FAÉCUM

Ce concours est organisé par la FAÉCUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal) située au 3200 Jean-Brillant, local B-1265, à Montréal (Québec), H3T 1N8.

1. COMMENT PARTICIPER

Afin de participer au concours vous devez :

- 1) Être abonné ou abonnée au compte Instagram de la FAÉCUM
- 2) Prendre une photo sur l'un des campus de l'Université de Montréal
- 3) La photo doit révéler quelque chose d'inusité sur l'un des campus.
Ex : un escalier secret
- 4) Vous devez utiliser le mot clic #mysteresducampus et mentionner la @faecum, ainsi qu'ajouter le lieu.

2. DURÉE DU CONCOURS

Le concours se tiendra du mardi **30 août** au mardi **26 septembre 2016, 12:00.**

3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au concours, le participant ou la participante doit :

- Être membre de la FAÉCUM
- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Avoir publié une photo dans les limites du concours, comprenant le mot-clic sélectionné, et ne présentant aucune violence, sexe, vulgarité, consommation d'alcool, geste illicite ou tout autre acte jugé répréhensible.

Sont exclus de ce concours les employés et employées, les officiers et officières, et les administrateurs et les administratrices de la FAÉCUM, de même que leur famille immédiate et les personnes vivant sous le même toit qu'eux.

4. Limites du concours

- Un participant ne pourra gagner plus d'un prix.
- Limite d'une participation par personne par jour.
- Le compte Instagram utilisé pour participer doit représenter une personne réelle et doit comporter des renseignements personnels vérifiables.

Si l'identité d'un participant ou d'une participante est contestée, le titulaire ou la titulaire du compte Instagram utilisé au moment de la participation sera déterminé comme étant la personne participante.

5. MÉCANIQUE DE RÉCLAME DU CONCOURS

Douze (12) photos seront sélectionnées par le jury de la FAÉCUM tout au long du concours. Chaque photo sélectionnée se verra attribuer l'un des 12 prix décrit au point six.

Les chances d'être choisi au hasard par les officiers et officières de la FAÉCUM parmi les photos répondant aux critères afin de gagner un prix dépendent du nombre total de participations admissibles reçues pendant la durée du concours.

Aucun achat n'est requis pour participer.

5.1 Date et heure du tirage final

Le tirage des prix se fera respectivement le 3,8,13,16 et 20 et le 26 septembre 2016 à 12 :00. **Le gagnant ou la gagnante de chacun des prix sera avertie par Instagram et sur notre page Facebook.** S'il ou elle ne réclame pas son prix dans les 48heures, il sera remis à un autre participant ou une autre participante.

6. PRIX

300\$ en cartes cadeaux chez **Sports Experts**

5 paires de billets **Piknic Electronic, une valeur de 30\$ la paire pour un total de 150\$**

4 places VIP au **Show de la rentrée**

2 billets VIP pour le **Party du 2^e étage, une valeur de 30\$**

2 billets pour un spectacle au **Bordel Comédie Club, une valeur de 30\$**

1 paire de billet pour **Montréal Zipline, une valeur de 40\$**

4 billets pour le match de football des Carabins du **9 septembre 2016, une valeur de 48\$**

Les renseignements personnels tels que nom, prénom, ville, numéro de téléphone, adresse courriel et âge seront recueillis uniquement aux fins de l'administration du présent concours et serviront à aucune fin sans le consentement du gagnant ou de la gagnante ainsi que la personne qui l'accompagne. En fournissant ces renseignements, le gagnant ou la gagnante ainsi que la personne qui l'accompagne consentent à leur utilisation aux fins indiquées.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être signalé à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut-être signalé à la Régie uniquement en vue d'une intervention pour tenter de le régler.

Le présent concours est tenu par la FAÉCUM et n'est pas géré ou parrainé par Facebook, Twitter ou Instagram.

La participation au concours suppose l'acceptation du présent règlement. La FAÉCUM se charge de son application et toutes ses décisions sont définitives.